


**Mouvement du Personnel - Rentrée 2022**  
**Enquête prévisionnelle - Départs :**  
**Retraite - hors Maine et Loire - Disponibilité**

Si vous êtes dans cette perspective de

- Départ en Retraite au titre du Régime Général de Sécurité Sociale (RGSS), au titre du régime Régime Temporaire de Retraite pour les Enseignants du Privé (RETREP), ou de départ en Retraite progressive,  
 vous reporter aux consignes données par le SAGEPP (cf Circulaire du 08/11/2021 et ses annexes sur le site [www.pourlaclasse.org](http://www.pourlaclasse.org) / **Mouvement de Carrière** et de bien vous conformer aux exigences du calendrier des procédures).

**Cette démarche essentielle est de votre responsabilité.**

- Départ hors Maine et Loire et Disponibilité : envoi au plus tard le **31/01/22**

Les enseignants qui envisagent :

- soit une mutation hors Diocèse [*« Les demandes d'emploi formulées par les maîtres n'appartenant pas au corps diocésain doivent être adressées au Directeur diocésain du Diocèse demandé, sous couvert du Directeur diocésain d'origine » Art. 19.1 de l'Accord professionnel sur l'emploi*]
- soit une disponibilité (pour différents motifs),

nous vous demandons de compléter l'enquête ci-dessous qui ne ne constitue pas un document officiel de démission mais qui nous permettra de prévoir le Mouvement du Personnel et de répondre au mieux aux nombreuses demandes d'intégration du personnel hors Maine-et-Loire mais aussi de mieux définir le nombre de postes pour l'entrée en formation initiale des maîtres (à nommer à la rentrée 2023).

Votre départ (Retraite - hors Maine et Loire - Disponibilité) devra être confirmé par l'**Avis de cessation de fonction** qui sera transmis au cours du 2<sup>nd</sup> trimestre scolaire, dans la Circulaire du Mouvement du Personnel.

Nous vous remercions de compléter l'imprimé joint et de le retourner si possible par retour et avant le 10 Décembre 2021 **par mail (à privilégier)** à l'adresse suivante : **c.brault@ec49.fr** ou par voie postale au **Département Éducation-Écoles** de la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique.

L. TROTTIER  
Adjoint en charge des Écoles